

Les projets d'étude sur le cannabis jouent leur avenir lundi au Parlement

ÉTUDE Pour autoriser la recherche à but non médical, la loi doit être modifiée. Les milieux conservateurs s'y opposent. Ils dénoncent une légalisation par la bande.

FLORENT QUIQUEREZ AVEC G.S.
florent.quiquerez@lematindimanche.ch

Distribuer du cannabis dans le cadre d'études sur la consommation de stupéfiants. Est-ce utile à la science, ou est-ce un premier pas vers la légalisation? La question divise au Parlement. Actuellement, seule la recherche médicale est autorisée dans la loi. Le Conseil des États est déjà acquis à l'idée qu'il faut étendre les champs d'expérimentation. Le National se prononcera demain. De fortes réticences se font sentir.

Cette décision est attendue par l'Université de Berne. En novembre, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) refusait d'autoriser une étude sur les effets de la régularisation de la vente de cannabis sur les consommateurs et sur le trafic de stupéfiants. L'expérience bernoise, encadrée scientifiquement et limitée dans le temps, prévoyait de vendre du cannabis à des usagers récréatifs âgés d'au moins 18 ans et vivant dans la commune. Les participants se seraient procuré la substance en pharmacie. Pour l'OFSP, les bases légales ne suffisaient pas. De quoi refroidir d'autres villes comme Genève, Lausanne, Bienne, Zurich ou Bâle, où

des projets pilote de régulation sont en discussion. Pour l'UDC, pas question d'étendre les possibilités de recherche. «C'est le monde à l'envers, s'énerve Andrea Geissbühler (UDC/BE), qui préside la faïtière des associations qui militent pour l'abstinence aux drogues. La loi dit que ces études ne sont pas légales, on ne va pas changer la loi pour les autoriser.» Elle critique le manque d'indépendance des chercheurs, mais surtout une façon détournée de légaliser la drogue. «Alors que le peuple a dit non à deux reprises en votations, on veut créer un article qui autorise la fumette par la bande.»

«On veut créer une zone grise»

Une frange du PDC est aussi opposée. «Que pourrait-on découvrir qu'on ne sait pas déjà? s'interroge Marco Romano (PDC/TI). On veut créer une zone grise, où la consommation de cannabis serait autorisée. Pour moi, il faut revenir à la question de base: le cannabis est-il un produit légal ou illégal? Aujourd'hui, il est illégal. Il faut avoir le courage de dire non. Ne serait-ce que pour la prévention envers les jeunes.» Christine Bulliard-Marbach (PDC/FR) rappelle encore que le Conseil fédéral doit rendre un rapport sur le cannabis d'ici fin 2019. «Attendons, avant de se précipiter.»

Ces arguments ne surprennent pas Angelo Barrile (PS/ZH), rapporteur de commission. «C'est toujours le même discours, les opposants craignent la tactique du salami.» Mais pour ce médecin, président de la coordination politique des addictions, le potentiel de ces études est immense. «Il y a un besoin manifeste de disposer de don-



«Alors que le peuple a dit non à deux reprises en votations, on veut créer un article qui autorise la fumette par la bande»

Andrea Geissbühler, conseillère nationale (UDC/BE)

nées scientifiques pour déterminer quel tour donner à la réglementation en matière de cannabis. Ces études permettront de mieux comprendre le comportement des consommateurs, ce qui peut donner des pistes pour mieux lutter contre le marché noir. On pourrait même analyser la question des pesticides dans le chanvre.»

Il croit aux chances du projet devant le National. En parallèle à la motion Zanetti qui sera voté demain, quatre textes similaires sont dans le pipeline. Issus des Verts, du PS, du PLR et des Vert'libéraux, ils sont co-signés par 101 voix, soit une majorité du plénum. «Ceux qui les soutiennent ne sont pas tous favorables à la légalisation, mais ils se rendent compte de l'intérêt d'avoir des données concrètes pour comprendre la situation», explique Angelo Barrile.

Les études ne pourraient toutefois pas reprendre du jour au lendemain. Compte tenu des processus politiques, il faudra compter au moins deux ans avant que l'article soit rédigé et voté. Les villes sont dans les starting-blocks. «Notre projet est prêt, nous pourrions nous lancer immédiatement», commente Franziska Teuscher, municipale bernoise verte, responsable du dossier. Elle reste optimiste. «J'aurais de la peine à comprendre un refus du Parlement.» Et répète qu'il n'est question ici que de recherche et pas de légalisation.

Quoiqu'il se passe demain, le cannabis fera surface sous la Coupole. Une initiative parlementaire des Verts veut réglementer la culture, le commerce et la taxation du chanvre. Rejetée en commission, elle devrait être traitée au Parlement cet automne.